



**ELECTION DE LA DELEGATION DE**  
**DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE**  
**POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2024**

**DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME**

*A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier électronique jusqu'au jeudi 29 août 2024 inclus.*

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique envoyé à la Ligue à l'attention de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales à l'adresse suivante : elections@lfhf.fff.fr.

Nous soussigné(e)s,

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, au poste de *(cocher la case idoine)* :

- Président(e) de District,
- Représentant des clubs nationaux,
- Délégué par tranche de 50 000 licences,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet :

- d'une interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du code pénal ;
- d'une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif ;
- d'une suspension ferme supérieure à 5 matchs ou supérieure à 1 mois, non intégralement purgée.

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
Titulaire				
Suppléant				

Fait à ....., le .....

*Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts de la Ligue.*

*Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidat(e)s, une copie d'une pièce d'identité.*